

Les stages optionnels de psychiatrie adulte

Psychopharmacologie

Milieu offrant le stage – IUSMM

Buts

À la fin du stage de psychopharmacologie adulte, le résident sera capable :

1. De démontrer les connaissances diagnostiques et thérapeutiques voulues pour assurer le traitement du patient d'une façon éthique et efficace;
2. De connaître les mécanismes d'action des différentes classes de psychotropes
3. De connaître les principales interactions pharmacocinétiques et pharmacodynamiques des psychotropes :
4. D'évaluer, de traiter ou de recommander des traitements des principales pathologies psychiatriques, en tenant compte des guides de pratiques, des définitions des pathologies réfractaires, des problèmes médicaux, d'une grossesse et l'usage d'autres médicaments ;
5. De communiquer ses conclusions et recommandations à toutes les parties en cause;
6. De mettre sur pied le traitement requis selon les standards reconnus par la profession;
7. D'utiliser les ressources disponibles d'une façon judicieuse (on entend par là les ressources humaines, matérielles et financières);
8. De reconnaître les principaux déterminants qui influencent la santé des patients;
9. De tenir compte des répercussions de la maladie mentale du parent sur l'enfant et la famille;
10. De participer à l'enseignement :
 - a. auprès des patients et des membres de leur famille;
 - b. auprès des étudiants, des membres du personnel et des autres professionnels de la santé;
11. De se comporter d'une façon respectueuse, en tenant compte du code d'éthique de la profession médicale.

Compétences générales

Expert médical

Connaissances

À la fin de son stage en psychopharmacologie adulte, le résident aura acquis un niveau suffisant de connaissances et de compréhension des sujets suivants :

1. La nosologie, la symptomatologie, l'épidémiologie, l'investigation et l'histoire naturelle des principaux syndromes et maladies psychiatriques chez l'adulte;
2. L'étiopathologie de ces maladies, en incluant l'interaction entre les divers facteurs prédisposants, précipitants et perpétuels, dans une perspective multidimensionnelle, qui tient compte des éléments génétiques, biologiques, psychologiques, développementaux et socioculturels;
3. Les aspects médicaux pouvant entraîner des symptômes psychiatriques;
4. Les différentes variables qui ont un impact sur le pronostic;
5. L'interaction des approches biologiques, psychologiques et sociales dans le traitement :
6. les autres approches somatiques telles l'électroconvulsivothérapie et les produits naturels, avec leurs indications et contre-indications;
7. les approches psychologiques (en incluant les interventions de crise et les interventions familiales) avec leurs indications et contre-indications, de même que leurs applications spécifiques;
8. Les diverses lois qui concernent les droits et la protection des malades mentaux et de leurs proches, en particulier la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes et pour autrui, la Loi sur le Curateur public, les lois en rapport avec le consentement éclairé, les articles du Code criminel en rapport avec l'aptitude à subir un procès et la responsabilité criminelle, la loi sur la protection de la jeunesse;
9. Les aspects éthiques et déontologiques de la pratique psychiatrique

Habilités

À la fin de son stage en psychopharmacologie adulte, le résident aura atteint une maîtrise des habiletés cliniques lui permettant :

1. D'établir une communication optimale avec l'équipe traitante et une alliance thérapeutique avec les patients et leur famille;
2. D'obtenir une histoire psychiatrique complète et pertinente de la part du patient, de sa famille, des personnes significatives de son entourage;
3. D'effectuer un examen formel du statut mental;
4. D'évaluer la dangerosité du patient envers lui-même et/ou envers les autres;
5. D'établir un diagnostic différentiel incluant les conditions médicales;
6. De proposer une formulation de synthèse du problème clinique, en intégrant les facteurs prédisposants, précipitants et perpétuels, de même que les variables biologiques, psychologiques, développementales et sociales;
7. D'utiliser les examens de laboratoire et les autres techniques d'investigation de façon appropriée;
8. De reconnaître les situations cliniques qui requièrent l'expertise d'autres médecins ou professionnels;
9. De proposer et de mettre en application un plan de traitement conforme aux normes de pratique reconnues, prenant en considération diverses variables : les besoins du patient et de sa famille, leur degré de motivation et de collaboration, la capacité du patient à consentir; l'évolution et pronostic de la maladie; les ressources disponibles pour le traitement et la réadaptation;
10. D'écrire des rapports de consultation concis et structurés et de tenir le dossier médical selon les normes en vigueur;
11. D'intégrer et appliquer, selon les diverses situations cliniques rencontrées, les principes des différentes approches de psychothérapie;
12. De recourir aux lois et d'administrer le traitement selon le cadre légal;
13. De participer à l'évaluation de la qualité de l'acte médical.

Communicateur

À la fin de son stage d'un an, le résident sera capable de :

1. Faire preuve d'une écoute attentive, ouverte et sans préjugé, en tenant compte des différences culturelles;
2. Démontrer une réceptivité aux aspects non verbaux de la communication;
3. Communiquer aux patients et à leur famille le diagnostic, les investigations, le traitement et le pronostic;
4. Maîtriser certains défis relatifs à la communication : obtention du consentement éclairé, annonce de mauvaises nouvelles, etc.
5. Échanger et discuter l'information pertinente avec les membres de l'équipe;
6. Transmettre efficacement l'information et les recommandations pertinentes aux collègues médecins;
7. Préparer à temps la documentation requise.

Collaborateur

À la fin de son stage, le résident sera capable de :

1. Travailler en collaboration avec les membres de l'équipe consultante, ainsi qu'avec les autres médecins et professionnels de la santé, de façon appropriée;
2. Reconnaître le rôle, les responsabilités et la compétence des membres de l'équipe traitante : pharmacien, ergothérapie, personnel infirmier, psychologie, service social;
3. Participer activement aux activités interdisciplinaires, dans le but de planifier et fournir des soins intégrés de qualité;
4. Travailler en collaboration avec le psychiatre traitant ;
5. Travailler efficacement et dans le respect, avec les autres professionnels de la santé ;
6. Enseigner aux collègues, aux autres professionnels, aux patients et aux étudiants;
7. Apprendre des collègues, des autres membres de l'équipe, des patients et des étudiants.

Gestionnaire

À la fin de son stage, le résident sera capable de :

1. Connaître les coûts afférents au système de santé et des médicaments ;
2. Utiliser les ressources de façon efficiente (par exemple, choisir judicieusement les examens paracliniques);
3. Fixer des priorités réalistes et utiliser le temps de façon efficace;
4. Comprendre et utiliser les nouvelles technologies afin d'optimiser la pratique psychiatrique;
5. Orienter les patients vers les ressources pertinentes de la communauté;
6. S'initier aux aspects organisationnels et administratifs du système de santé.

Promoteur de la santé

À la fin de son stage, le résident sera capable de :

1. Identifier, comprendre et intervenir sur les déterminants psychologiques, biologiques, culturels et socioéconomiques de la santé qui affectent les patients et les systèmes de soins, tout en sachant répondre de façon appropriée aux situations qui nécessitent des interventions de promotion de la santé et de prévention des maladies;
2. Connaître les organismes de soutien des intérêts des patients en santé mentale, à l'échelle régionale, nationale et internationale, et la philosophie qui les sous-tend : justice sociale, autonomie, intégrité;
3. Être sensibilisé au rôle social du médecin afin de favoriser les droits des patients ainsi que la santé mentale de la population;
4. Être sensibilisé aux impacts des politiques publiques sur la santé mentale;
5. Être conscient du conflit potentiel entre la promotion de la santé et la gestion de ressources limitées.

Érudit

À la fin de son stage, le résident sera capable de :

1. Démontrer un engagement dans la formation continue, en développant et mettant en application une stratégie personnelle de formation continue;
2. Développer le sens critique par rapport aux connaissances médicales et psychiatriques courantes;
3. Présenter et commenter de façon critique, un article de la littérature psychiatrique;
4. Réparer et donner un exposé plus détaillé sur un sujet psychiatrique, à partir de matériel clinique ou théorique;
5. Contribuer au développement et à la transmission de nouvelles connaissances;
6. Savoir utiliser le modeling et le feedback constructif dans la transmission des connaissances.

Professionalisme

À la fin de son stage, le résident sera capable de :

1. Démontrer de l'intégrité, de l'honnêteté, de la compassion;
2. Démontrer du respect pour la diversité;
3. Répondre aux obligations administratives, légales et cliniques d'un médecin spécialiste;
4. Établir des relations avec les patients empreintes de collaboration et de respect;
5. Respecter les principes de confidentialité impliqués dans le soin aux patients;
6. Démontrer responsabilité, fiabilité, autonomie et ponctualité;
7. Faire preuve de patience et flexibilité devant des situations cliniques et administratives complexes;
8. Accepter et utiliser de façon constructive le feedback et la supervision;
9. Reconnaître les situations de dilemme éthique et savoir considérer les principes éthiques en jeu dans la réflexion et la résolution des dilemmes identifiés;
10. Reconnaître ses limites et aller chercher de l'aide lorsque nécessaire;
11. Être conscient des conflits d'intérêt potentiels liés à la pratique (ex. : liens avec les compagnies pharmaceutiques).